

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr



Vira, le 13 mars 2019

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 mars 2019 convoquée le 5 mars 2019

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Dominique JALLIER

Approbation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2019

Le compte rendu de la réunion du 28 janvier 2019 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

- Syndicat Rivières SBGH : démontage du gué de Janiquet, programmation de la démolition de la chaussée de Dun, vote du budget.
- SIVOM : embauche d'une responsable du périscolaire en remplacement de Josy Honoré qui a fait valoir ses droits à la retraite – budget presque à l'équilibre et retour à une sérénité dans le fonctionnement du syndicat.
- Formation de Jean Serrano, notre correspondant ambroisie, sur les risques de cette plante très allergisante et envahissante. Cette plante a été observée sur Arvigna. Cette formation comportait également un volet consacré au moustique Tigre. Une documentation est disponible en mairie.
- Compte rendu de la réunion de présentation du PLU aux personnes publiques associées : Le 22 février, le projet de PLU a été présenté aux Personnes Publiques Associées. Peu de remarques en dehors de détails sur l'aspect extérieur des constructions, de la difficulté à réaliser des opérations sous forme d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dans un secteur géographique qui n'attire pas les aménageurs, et de la nécessité de créer une ligne du budget pour un achat éventuel de terrain, en cohérence avec les espaces réservés proposés au PLU de la commune. La chambre d'agriculture, absente, fera parvenir ses observations au vu des documents fournis. Notre bureau conseil a réalisé un compte rendu de cette réunion, déjà diffusé auprès des membres du conseil municipal.

La chambre d'agriculture a, depuis, fait parvenir un document complexe de 11 pages portant en particulier sur la problématique de l'évolution démographique et de la densification. Ce document a été transmis ce jour aux conseillers
Ce document mérite une analyse détaillée avant réponse

- Point sur recensement – conséquences et actions

Le recensement, qui vient de s'achever, confirme une perte importante d'habitants. La population est passée, en chiffres bruts (hors « comptés à part »), de 165 habitants en 2014 à 156 habitants en 2019.

Pour mémoire, la population « légale » au 1^{er} janvier 2019 est de 167 habitants dont 4 « comptés à part ».

Cette évolution est « mortelle » pour la commune et nécessitera une analyse détaillée et un plan d'actions du conseil municipal, même si cela est complexe.

VIRA - Recensement 2014-2019		
	2014	2019
Adresses habitation	92	92
Résidences principales	78	70
Résidences secondaires	6	11
Logements vacants	8	6
Nb total feuilles logement	92	87
Bulletins individuels collectés	165	146
Non enquêtés - logements	0	5
Non enquêtés - résidents	0	10
Nb brut habitants	165	156

Délibérations :

- Demande de subvention au département pour un vidéoprojecteur

La commune envisage d'acquérir un vidéo projecteur.

Il est donc opportun de solliciter le département pour demander une subvention dans le cadre du FDAL.

Le plan de financement serait le suivant :

Coût prévisionnel : TTC : 633.50 € soit **528 € HT à financer**

Plan de financement prévisionnel :

Total à financer		HT 528.00 €
Subvention FDAL	30%	158.00 €
Autofinancement		370.00 €

La demande est à faire avant fin mars.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

- Demande de subventions, dans le cadre des amendes de police, pour les radars pédagogiques et l'abribus

Ces deux dossiers ont déjà fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Etat, dans le cadre du PETR, et auprès du département, dans le cadre du FDAL.

Mais ces dossiers seraient aussi éligibles aux aides dans le cadre des « amendes de police », pilotées par le département.

Le département, qui n'est pas encore fixé sur l'aide la plus opportune, demande que nous refassions la délibération de demande en laissant la possibilité d'un financement FDAL ou amendes de police. Il n'y aura pas de cumul et le taux serait le même, c'est-à-dire 30%.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour la modification des 2 délibérations.

- Entretien du chemin des vignes dans le cadre de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes

La Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes a donné son accord pour l'inscription du chemin des vignes, situé sur Vira, dans la liste des chemins promotionnés par l'office de tourisme, ce qui entraîne un transfert de compétence en ce qui concerne l'aménagement, l'entretien et le balisage de ce sentier.

La commune donne également son accord pour l'inscription de ce chemin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), et autorise le maire à signer toute convention de passage pour l'usage des chemins communaux concernés. Pour sécuriser ce parcours, une convention, proposée par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, sera également signée avec les propriétaires des tronçons privés concernés par ce chemin.

Le conseil donne son accord, à l'unanimité, pour cette délibération.

Budget

- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2018
La perception a fait parvenir le compte de gestion 2018. Celui-ci est présenté en détail.
Il converge avec le compte administratif de la commune présenté par le 1^{er} adjoint, hors la présence du maire. Les documents détaillés ont été fournis aux conseillers.
La synthèse en est la suivante :

1. Résultats budgétaires 2018

Résultat	
Fonctionnement	Réalisé 2018
Dépenses	129 262,37 €
Recettes	143 594,93 €
Excédent	14 332,56 €
Exceptionnel (terrain et divers)	
Excédent reporté	70 937,75 €
Charges hors fonctionnement courant	
Virement à la section investissement	
Excédent global de fonctionnement - a affecter	85 270,31 €
Investissement	
Dépenses	48 157,64 €
Recettes	76 888,70 €
Excédent	28 731,06 €
Déficit reporté de N-1	
Excédent N-1 reporté (voir affectation résultats)	
Virement de la section fonctionnement	
Résultat investissement	28 731,06 €
Résultat global de l'année	114 001,37 €

Le budget d'investissement est positif grâce à la vente du terrain communal.

a. fonctionnement

Analyse des principaux postes de charges :

Charges à caractère général : 26 196,08 € pour un budget de 46 500,00 €

EDF sous-estimé ; intégration de la réparation de la rambarde du pont, réfection de l'alimentation électrique salle des fêtes ; autres dépenses contenues.

Autres services extérieurs : correspondent aux prévisions. Diminution du personnel de remplacement en raison du changement de statut de notre secrétaire aujourd'hui contractuelle. Une facture d'épaveuse et une facture de réparation de toiture école de 2017 ne sont parvenues qu'en 2019 et donc minorent les charges 2018.

Charges de personnel: 37 947.79 € pour un budget de 42 979.00 € (et un montant de 35 218.70 € en 2017) - Reflète la structure du personnel

Autres charges de gestion courante : il faut noter des dépenses maîtrisées pour le SIVOM (budget bien maîtrisé, participation EPCI et dernier appel 2018 transmis en 2019 !).

Charges exceptionnelles reprennent essentiellement des écritures de cession du terrain communal

Analyse des principaux postes de recettes :

Atténuation de charges : remboursement des arrêts maladie avec des décalages sur les périodes remboursées, qui ne correspondent donc pas exactement aux rémunérations versées.

Impôts et taxes : 67 876.36 € contre 61 500.00 prévus ; une bonne surprise (imprévisible) sur les taxes additionnelles aux droits de mutation.

Dotations : en ligne avec les prévisions. Le léger recul s'explique par la baisse de population.

Recettes exceptionnelles : voir les écritures de vente du terrain, et l'excédent de fonctionnement reporté 70 937.75 €

Le solde fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 85 270.31 € que je propose de reporter intégralement sur 2019, dans le cadre de la délibération d'affectation des résultats. Il faut être attentif au fait que ce résultat provient à hauteur de 70 937.00 € du report 2017.

Pour information, la trésorerie au 1^{er} janvier était d'environ 90 000 €

b. investissement

Analyse des principaux postes de dépenses :

Frais d'étude (PLU) : une petite partie seulement a été facturée. Le solde sera payé en 2019.

Corporel : 25 637.58 € contre un budget de 55 161.00 € car :

- la grange (garage) n'a pas été achetée
- la signalétique n'est pas facturée (le sera en 2019).
- pas d'investissement en informatique et mobilier
- les travaux réalisés (pont, toiture, voirie...) ont coûté un peu moins que ce qui était programmé

Autres postes : en ligne sur la prévision – 26 759 € de déficit de l'année 2017 doivent également être financés.

Analyse des principaux postes de recettes :

Les travaux ont été réalisés assez tardivement, et donc seule la subvention du département en ce qui concerne la toiture de l'école a été versée.

Le reste sera versé sur 2019.

Rien de significatif pour les autres postes, sauf en ce qui concerne les cessions d'actifs (voir tableau en particulier).

Le report d'excédent de fonctionnement de 2017 (26 759.00 €) est utilisé pour financer les investissements.

c. Le solde

Dans ces conditions, un excédent d'investissement de 1 972.06 € est constaté. Il sera reporté sur 2019

Délibérations :

- Le conseil donne son accord sur le compte de gestion.
- Le conseil, sauf le maire qui ne prend pas part au débat, valide le compte administratif.

2. Affectation des résultats

Délibération affectation des résultats : L'excédent global de fonctionnement – 85 270.31 € - est proposé au report à nouveau (compte 002) sur 2019.

Délibération à l'unanimité.

3. Vote des taxes

Nous ne possédons pas encore les estimations de l'Etat en ce qui concerne les valeurs locatives.

Toutefois, nous proposons de ne pas modifier le montant des taux qui resteraient identiques :

Taux de taxes – proposition	2018	2019
TH	14.09 %	14.09 %
TF bâti	21.28 %	21.28 %
TFNB	91.95 %	91.95 %

4. Vote du budget 2019 et des subventions aux associations

Le budget est présenté en détail.

Les principales informations sont les suivantes :

1) Charges de fonctionnement

Nous restons dans la logique 2018 avec quelques ajustements :

- Achats : anticipation d'une régularisation EDF
- Services extérieurs : prise en compte de la taille des arbres de l'école, et des factures 2017 reçues en 2019 (voir ci-dessus)
- Dépenses imprévues : 7500 € comme les années précédentes
- Personnel : incertitude sur le personnel titulaire (passage à ½ traitement en théorie, mais non anticipé car il sera compensé par un montant plus faible en atténuation des charges en compte 6459)
- Autres charges de gestion courante : en ligne sur 2018, la participation EPCI étant considérée comme acquise !
- Autres postes sans changement notable
- Subventions aux associations :

Reprennent les bases des années précédentes :

6 574	Subv aux assoc	2 280,00
	<i>Amicale des secrét de mairie</i>	20,00
	<i>ADAPEI</i>	80,00
	<i>Chasse</i>	80,00
	<i>Comité des fêtes</i>	1 600,00
	<i>Assoc Zart en Douc</i>	100,00
	<i>Assoc pêche</i>	
	<i>AFP</i>	
	<i>Z'Agités du Vocal</i>	100,00
	<i>Estive</i>	
	<i>Resto du Cœur</i>	100,00
	<i>ANA</i>	
	<i>AET</i>	100,00
	<i>Subventions diverses</i>	100,00

Le conseil adopte, à l'unanimité, les subventions proposées.

- En charges exceptionnelles, virement à la section d'investissement pour l'équilibre de l'investissement à 27 002.00 €

2) Recettes de fonctionnement :

- Atténuation de charges : voir ci-dessus – importance de l'assurance du personnel.
- Impôts et taxe : estimation prudente en ligne sur le budget 2018
- Dotations : ne sont pas connues à l'heure actuelle, mais les premières estimations apparaissent en baisse en raison du déclin démographique.
- Le report d'excédent 2018 est acté à 85 269.00 €

3) Equilibre du budget de fonctionnement :

Comme pour l'année 2018, le budget de fonctionnement est présenté en excédent (excédent de 58 068.00 €) dont le report 2018.

Investissements

Dépenses

1) Frais d'études :

- Repris pour le solde du contrat PLU – 8 220.00 €

2) Immobilisations corporelles :

Correspondent aux investissements déjà présentés en conseil

Voir détail page suivante

3) Emprunts : remboursement du capital selon endettement (banque + SDE09)

Recettes

1) Subventions :

Voir les informations sur tableau ci-dessus. Il reprend les demandes 2019 et le reste à percevoir 2018.

2) Autres recettes :

FCTVA calculé sur les dépenses éligibles de 2017

Prise en compte de l'excédent d'investissement de 2018 – 1 972.00 €

Equilibre

Le budget d'investissement est équilibré (obligation)

Le conseil, après en avoir délibéré, adopte en détail et **par chapitre**, le budget proposé.

5. Questions diverses

- Nadine Llorens pose le problème du compteur électrique de la Paychère. Il s'agit d'un compteur privé et le conseil suggère de le retirer.
- Encore des problèmes de poubelles et de civisme !
- L'évacuation de la salle des fêtes a été débouchée (merci à Jean et à Nel). Une procédure de nettoyage mensuel a été mis en place.
- SDE09 : l'AG est programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h23

Annexe pour information : écritures vente terrain communal

Tableau retraçant les écritures comptables de la vente du terrain communal - VIRA									
Fonctionnement									
	Dépenses	???		Recettes	HT		Vente terrain	Valeur	33 400,00 € TTC
	675	Vente terrain	18 036,00 €	775	27 773,41 €	Prod cession		Valeur	27 773,41 € HT
	6761	Différence val	15 364,00 €						
			33 400,00 €		27 773,41 €		Valeur inventaire		15 364,00 €
Investissement									
	Dépenses			Recettes					
				2111	18 036,00 €	Terrain nu			
				192	15 364,00 €	plus value cession			
				Recettes invest	33 400,00 €				
Somme dépenses		33 400,00 €	Somme recettes		61 173,41 €		écart		27 773,41 €